



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
30 juin 2017  
Français  
Original : anglais

## Conseil du commerce et du développement

Soixante-quatrième session

Genève, 11-22 septembre 2017

Point 6 de l'ordre du jour

### **Le développement économique en Afrique : Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive**

#### **Aperçu**

##### *Résumé*

Le tourisme est un secteur important – du point de vue de sa contribution au produit intérieur brut, à l'emploi et au commerce – dans de nombreux pays africains. Sa croissance est de plus en plus due aux touristes originaires du continent. Mais la plupart des pays africains désireux d'exploiter le potentiel des services touristiques dans le commerce et le développement économique doivent faire face à des entraves et à des contraintes. Le *Rapport 2017 sur le développement économique en Afrique : Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive* examine le rôle que ce secteur peut jouer dans le processus de développement du continent. Pendant que l'Afrique renforce ses capacités productives, approfondit son intégration régionale et poursuit sa diversification économique, le tourisme continue de croître. Afin de mieux exploiter la contribution potentielle du secteur touristique à une croissance inclusive, à la transformation structurelle et à la réalisation des objectifs de développement durable, les pays africains devraient adopter des politiques qui consolident les liens intersectoriels, stimulent le tourisme intrarégional et promeuvent la paix.



## I. Introduction

1. L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement. Le secteur touristique a été salué en raison de sa capacité de stimuler la croissance économique en créant des emplois, en attirant l'investissement et en favorisant l'entrepreneuriat, tout en contribuant, s'il est bien géré, à préserver les écosystèmes et la biodiversité, à protéger le patrimoine culturel et à promouvoir l'autonomisation des communautés locales.

2. Le tourisme peut être le moteur d'une croissance inclusive et d'un développement économique durable. Depuis les années 1990, il contribue de plus en plus à la croissance, à l'emploi et au commerce en Afrique. Entre 1995 et 2014, les arrivées de touristes internationaux sur le continent ont augmenté de 6 % en moyenne par an et les recettes d'exportation du tourisme de 9 % par an. La contribution totale moyenne du tourisme au produit intérieur brut (PIB) y est passée de 69 milliards de dollars en 1995-1998 à 166 milliards de dollars en 2011-2014, soit de 6,8 % à 8,5 % du PIB. En outre, le tourisme a créé plus de 21 millions d'emplois en moyenne en 2011-2014, ce qui équivaut à 7,1 % de la totalité des emplois en Afrique. Par conséquent, pendant la période considérée, 1 emploi sur 14 provenait du secteur touristique. Dans le même temps, le tourisme a été caractérisé par son isolement par rapport au reste de l'économie, a souffert de la fuite de ressources financières importantes et a causé des tensions socioculturelles et des préjudices environnementaux. L'expérience montre que les pays ne peuvent s'en remettre au tourisme comme seule solution pour sortir de la pauvreté ou comme seule voie vers un développement économique durable.

3. La contribution potentielle du tourisme, qui a été reconnue par les décideurs aux niveaux national et international, est de plus en plus prise en compte dans les cadres directifs nationaux et internationaux. Au niveau mondial, les objectifs de développement durable 8, 12 et 14 soulignent le rôle central que le tourisme joue dans la création d'emplois, la promotion locale de la culture et le développement économique. Toutefois, comme le tourisme couvre plusieurs secteurs et revêt une dimension transversale, son expansion influe sur de nombreux objectifs de développement durable, par exemple la pauvreté, le travail décent, l'égalité des sexes et le développement de l'infrastructure.

4. Au niveau du continent, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Plan d'action pour le tourisme s'inscrivent dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique reconnaissent que le tourisme joue un rôle important en stimulant le développement socioéconomique et la transformation structurelle par la création d'emplois, en dopant la croissance dans les autres secteurs productifs et en favorisant la participation des femmes et des jeunes à ses activités.

5. Au niveau régional, les cadres directifs de plusieurs communautés économiques régionales, notamment le Protocole sur le tourisme de 1998 de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Cadre de développement du tourisme durable du Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et le Plan-cadre pour le tourisme durable, 2013-2023, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, illustrent la contribution importante du tourisme au développement socioéconomique.

6. Au niveau national, la plupart des pays africains possèdent un plan national de développement qui ébauche une stratégie pour l'avenir et définit les mesures prévues et les priorités sectorielles, illustrant l'importance du tourisme.

7. Le *Rapport 2017 sur le développement économique de l'Afrique : Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive* examine le rôle que le tourisme peut jouer dans le processus de développement du continent. Il fait valoir que le tourisme peut être un facteur de croissance inclusive et de développement économique et compléter les stratégies de développement visant à favoriser la diversification économique et la transformation structurelle dans un cadre directif judicieux. Il n'aborde pas les changements climatiques et les aspects financiers de cette question car des publications récentes les ont étudiés de manière beaucoup plus détaillée. L'accent est plutôt mis sur le rôle que le

tourisme peut jouer dans le développement socioéconomique, dans l'atténuation de la pauvreté, dans le commerce, dans la promotion de l'intégration régionale et dans la transformation structurelle. Pour atteindre tous ces objectifs, l'Afrique doit s'attaquer aux principaux obstacles au développement du secteur touristique tels que la faiblesse des liens intersectoriels.

8. Le tourisme peut contribuer de manière notable au développement économique pour plusieurs raisons :

a) Sa contribution au PIB, à l'emploi et aux recettes d'exportation peut être considérable ;

b) Il y a aussi de bonnes raisons d'accorder la priorité à ce secteur dans l'optique du développement socioéconomique de l'Afrique. Le tourisme crée beaucoup d'emplois et la proportion de femmes et de jeunes qui y travaillent est plus élevée que dans les autres secteurs. Au niveau mondial, les femmes représentent entre 60 et 70 % des effectifs et la moitié des travailleurs de ce secteur sont âgés de 25 ans ou moins. Le tourisme peut donc favoriser une croissance plus inclusive ;

c) Si l'on prend en compte la hausse du revenu disponible, qui entraîne une augmentation des ressources qui peuvent être consacrées aux loisirs et aux voyages, ainsi que la mondialisation, qui stimule les voyages d'affaires, les prévisions concernant le tourisme sont favorables. On s'attend à ce que les arrivées de touristes internationaux en Afrique continuent d'augmenter vigoureusement pour atteindre 134 millions d'ici à 2030 (Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2016) ;

d) Étant donné qu'au niveau mondial, les voyages internationaux ont lieu, la plupart du temps, dans la région même où réside le touriste, et que, à la faveur de l'émergence d'une classe moyenne en Afrique, si le revenu disponible augmente sur le continent, il sera plus facile d'y stimuler les voyages intra-africains et intrarégionaux ;

e) Le tourisme peut également être source de revenus nouveaux et accrus et contribue de manière notable à la réduction de la pauvreté en renforçant les liens. Des liens forts peuvent avoir de larges retombées économiques au niveau national en favorisant l'effet multiplicateur, ainsi que la création d'emplois sur place et la réduction de la pauvreté au niveau local. Toutefois, dans de nombreux pays africains, les liens créés par le tourisme restent faibles et sous-exploités. Il en résulte qu'une grande partie de la valeur ajoutée du secteur touristique est accaparée par les investisseurs étrangers, les voyageurs internationaux et les compagnies aériennes étrangères, alors que souvent, la part qui reste dans le pays de destination et qui revient aux pauvres demeure modeste. Un renforcement de ces liens pourrait donc entraîner la création d'emplois au profit des groupes les plus vulnérables de la société que sont les pauvres, les femmes et les jeunes ;

f) La promotion de la paix, de la justice et d'institutions fortes est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement économique. Il en va aussi de même des objectifs liés au développement du tourisme.

9. La plupart des pays africains désireux de tirer parti du rôle que les services touristiques peuvent jouer dans le commerce et le développement économique doivent néanmoins faire face à des obstacles et à des contraintes. Le *Rapport 2017 sur le développement économique en Afrique* tente de recenser les principales barrières et entraves à la concrétisation de la contribution potentielle du tourisme à la transformation structurelle de l'économie du continent, et donne des recommandations sur les mesures permettant de les surmonter. L'accent est mis sur les quatre objectifs suivants : a) renforcer les liens intersectoriels ; b) accroître la capacité du tourisme de favoriser une croissance plus inclusive ; c) exploiter le potentiel du tourisme intrarégional en approfondissant l'intégration régionale ; d) promouvoir la paix et la stabilité au service du tourisme.

## II. Principaux messages et recommandations

10. Premièrement, les pays africains peuvent tirer parti du dynamisme du secteur touristique pour promouvoir leur transformation structurelle. La demande régionale de services touristiques augmente en partie grâce à la hausse du revenu disponible et à l'émergence de la classe moyenne. Outre la hausse du revenu disponible, l'amélioration des transports et l'assouplissement des formalités de visa renforceraient cette tendance et donneraient aux Africains les moyens de voyager à l'étranger. Se développent aussi de nouveaux segments du marché touristique tels que le tourisme médical, qui peut stimuler le développement des infrastructures de santé et les investissements dans celles-ci, comme au Ghana, à Maurice et au Nigéria. Le secteur touristique africain est dynamique et tiré dans une large mesure par la demande ; il a donc besoin du soutien des pouvoirs publics, en partenariat avec le secteur privé, pour devenir plus compétitif et se développer. Pour attirer l'investissement privé tout en bénéficiant de financements publics destinés à remédier aux goulets d'étranglement du secteur, à faciliter l'entrée des passagers aériens, à investir dans les infrastructures de base et à former une main-d'œuvre qualifiée, il faudra que le secteur soit intégré dans les plans nationaux de développement et dans les communautés concernées. Les pouvoirs publics tout autant que les acteurs locaux auront un rôle essentiel à jouer.

11. Les gouvernements pourraient commencer par réduire les formalités de visa et améliorer les technologies de l'information et de la communication, la sécurité, les services de santé sous-développés, les compagnies aériennes et les infrastructures de transport. Une aide à long terme peut être apportée au secteur privé local afin d'exploiter des hôtels et de concurrencer les chaînes internationales d'hôtels présentes dans le pays. Il est possible aussi d'encourager la constitution avec des groupes hôteliers internationaux de coentreprises dont la propriété et la direction seraient mixtes, associant capitaux locaux et capitaux étrangers. Les agences de voyages locales peuvent fournir des services de réservation en ligne afin d'inciter les touristes à acheter leurs billets et leurs séjours directement auprès de fournisseurs locaux, plutôt qu'auprès de voyagistes internationaux, ce qui augmentera la part de contenu local dans la chaîne de valeur touristique. Dans le cadre des stratégies de diversification économique mises en place par les pays africains, le secteur du tourisme est un moyen prometteur pour beaucoup d'entre eux de dynamiser les exportations de services. Les investissements dans les infrastructures liées au tourisme ont des effets importants sur l'emploi. La construction d'hôtels, d'aéroports, de routes et l'exécution de projets plus larges sous la forme de marchés publics directs permettent d'employer davantage de main-d'œuvre. Surtout dans les zones où le tourisme rural est prépondérant et où le secteur du bâtiment utilise des matériaux locaux, les technologies et les petites entreprises locales donnent beaucoup plus de possibilités de créer des emplois. De même, bien qu'elle constitue une activité à forte intensité d'emploi, la gestion des déchets est un autre domaine négligé (souvent sous-financé) mais crucial, en particulier lorsqu'on envisage un tourisme de masse ou un développement respectueux de l'environnement.

12. Deuxièmement, les pays peuvent réduire les fuites provenant du secteur touristique en favorisant la diversification économique. Il est essentiel de développer les liens intersectoriels afin de percevoir une part accrue des dépenses des touristes, ce qui est un élément clef permettant le transfert des effets bénéfiques du secteur aux communautés locales, les revenus tirés de l'emploi et des débouchés économiques contribuant à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'atténuation de la pauvreté. Les pays africains n'ont pas encore pleinement exploité les liens intersectoriels pour développer des activités viables en amont, non seulement dans le secteur des services, mais aussi dans le secteur agricole et dans certains segments du secteur manufacturier. Compte tenu des fortes disparités existantes, les liens intersectoriels devront être définis en fonction du contexte national et sectoriel. De plus, bien que ces relations soient modelées par la structure en entrées et sorties des chaînes de valeur, un cadre directif propice à la diversification économique et à la promotion de la valeur ajoutée locale reste indispensable. Ce cadre directif serait axé sur la manière dont les stratégies nationales en cours (en matière de commerce, de financement, d'investissement, de technologie et de création d'emplois) promeuvent la croissance économique, qui dépend en partie de l'investissement

multisectoriel et de la modernisation technologique au niveau national. L'investissement productif joue aussi un rôle essentiel dans la croissance, la création d'emplois, l'innovation et le commerce. Comme l'a souligné la CNUCED (2016a), il est indispensable d'apporter les ressources financières nécessaires aux entreprises qui ont besoin de capitaux pour se développer et d'encourager les investissements privés et publics dans l'infrastructure et les biens d'équipement pour accroître la compétitivité. Comme l'a noté la CNUCED, pour atteindre le niveau de développement nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs à long terme convenus dans l'Agenda 2063 en Afrique, il faudra que tous les partenaires de développement agissent ensemble dans le cadre d'un partenariat mondial pour le développement durable revitalisé (CNUCED, 2016b).

13. Troisièmement, le tourisme peut contribuer à une croissance plus inclusive si un cadre directif judicieux est en place. La lutte contre la pauvreté passe par la promotion d'emplois décents dans les secteurs formel et informel. Le tourisme peut grandement bénéficier aux pauvres car c'est un secteur à forte intensité de main-d'œuvre dont les dépenses sont davantage susceptibles de les toucher. En outre, les zones rurales où se concentrent les communautés les plus pauvres possèdent un avantage comparatif pour attirer le tourisme, la population locale étant potentiellement bien placée pour proposer des produits touristiques très demandés tels que de la musique, des articles d'artisanat et des visites guidées. Il faut encourager les relations entre les communautés et les fournisseurs au niveau local afin de mieux intégrer les pauvres dans la chaîne de valeur touristique.

14. Le chômage des jeunes est une autre source de préoccupation compte tenu de l'âge de la population africaine. Le tourisme joue un rôle important dans la création d'emplois pour les jeunes, même si un enjeu essentiel est la mise en adéquation de la formation et des qualifications des jeunes avec les emplois proposés. Grâce aux efforts déployés pour renforcer les écoles hôtelières, les jeunes seront davantage employables dans ce secteur et les employeurs qui, souvent, continuent d'absorber les coûts relatifs à la formation bénéficieront d'une externalité positive. D'autres mesures visant à promouvoir davantage la formation professionnelle, telles que les mécanismes d'apprentissage informel, y contribueraient.

15. Les femmes sont employées de manière disproportionnée dans les activités les plus vulnérables et les moins rémunérées et souffrent de ségrégation verticale, des inégalités de salaire, de discrimination et d'un moindre accès au crédit et à l'éducation. Elles semblent néanmoins mieux loties dans le tourisme que dans les autres secteurs. En contrepartie, la contribution des femmes au tourisme est notable : il est possible d'accroître la diversification du produit touristique et d'améliorer la protection des cultures et des environnements locaux en encourageant activement la participation des femmes au tourisme. Celle-ci peut être stimulée en dispensant des formations destinées à élargir l'éventail des emplois proposés aux femmes et à accroître leurs chances de promotion, et en améliorant les conditions de travail au profit des femmes occupant des postes situés au bas de l'échelle. L'entrepreneuriat des femmes devrait également être encouragé afin de mieux tirer parti de leurs compétences et de promouvoir l'innovation dans le secteur et la croissance.

16. Quatrièmement, les dirigeants africains devraient privilégier le développement du tourisme continental et du tourisme intrarégional. Ce dernier augmente en Afrique et offre des perspectives de diversification de l'économie et des exportations à condition que son potentiel soit reconnu au niveau de la communauté économique régionale et à l'échelon national. Les pays africains auraient tout à gagner de nouvelles avancées en matière de libre circulation des personnes et de libéralisation des services de transport aérien. L'accès aux destinations touristiques en serait facilité et la compétitivité de ces dernières s'en trouverait stimulée. À cette fin, il faut aussi que les communautés économiques régionales et les pays inscrivent le tourisme intrarégional dans une planification globale. Dans le cadre des négociations sur la création d'une zone de libre-échange continentale des biens et des services, les gouvernements devraient veiller à ce qu'une attention particulière soit accordée au tourisme car ce secteur joue un rôle prépondérant dans les exportations de services de l'Afrique. Si, comme le prévoit l'Agenda 2063, le tourisme doit contribuer à accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial des biens et des services, il faudra

élaborer des politiques touristiques régionales intégrées à mettre en œuvre de manière concertée dans les communautés économiques régionales. Il faudra aussi mettre en place une plateforme continentale pour le tourisme qui serait chargée d'établir des normes régissant les services et de coordonner entre les régions les cadres favorables en place, afin d'accroître la compétitivité de l'Afrique sur le marché mondial du tourisme. On pourrait notamment envisager de concevoir de nouveaux produits destinés spécialement au marché africain\*. D'où la nécessité d'une réorientation globale qui mettrait davantage l'accent sur les touristes africains et leurs goûts.

17. Cinquièmement, la collaboration régionale à la résolution des crises joue un rôle essentiel dans la croissance du tourisme et dans la préservation de la paix. Afin de contrer les risques liés aux troubles politiques, les pays devraient concevoir des procédures multipartites de planification et de gestion des crises (par exemple, la mise en place de mesures de sécurité strictes dans les zones touristiques et la disponibilité d'abris sûrs pour les touristes). De même, les pays doivent intégrer le tourisme dans leur plan national relatif aux catastrophes au moyen d'institutions nationales et régionales compétentes afin que les efforts déployés pour revitaliser le secteur après une crise (par exemple, en finançant l'infrastructure et en lançant de nouvelles initiatives de commercialisation) soient couronnés de succès. Il y a des raisons de redoubler d'efforts au niveau régional pour parvenir à la paix car les effets des troubles politiques sur le tourisme peuvent dépasser les frontières, surtout lorsqu'une destination est considérée comme faisant partie d'un itinéraire général et que les touristes substituent un pays à un autre.

18. Sixièmement, l'Afrique devrait continuer d'accroître l'investissement dans le tourisme si elle veut atteindre les objectifs de la Stratégie africaine pour le tourisme de l'Agenda 2063. L'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique considèrent le tourisme comme un domaine prioritaire de la transformation économique. En 2004, l'Afrique a adopté le Plan d'action pour le tourisme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui constitue un cadre visant à favoriser le tourisme durable sur le continent. Puis, dans le premier Plan décennal de mise en œuvre 2014-2023 de l'Agenda 2063, il était prévu de poursuivre une stratégie africaine pour le tourisme et de mettre en place une organisation africaine du tourisme, dans le but de doubler au moins la contribution du secteur au PIB réel entre 2014 et 2023. Il sera difficile d'y parvenir d'ici à 2023 étant donné que la contribution totale du tourisme au PIB est passée de 6,1 % en 1995 à 8,5% en 2015, après avoir atteint un sommet à 9,9 % en 2007. Il faudrait que le taux de croissance du tourisme soit beaucoup plus élevé que celui du PIB et plus rapide que celui que le secteur a enregistré depuis la crise financière mondiale. Les recommandations exposées dans le présent rapport visent à contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie africaine pour le tourisme de l'Agenda 2063.

19. Enfin, il faut s'attaquer d'urgence au problème de l'insuffisance des statistiques disponibles sur le tourisme, peut-être dans le cadre des efforts en cours visant à améliorer la collecte des données macroéconomiques. Les Gouvernements africains, en collaboration avec les partenaires de développement, doivent élaborer et appliquer des méthodes efficaces de collecte de données sur le tourisme afin d'évaluer précisément la contribution du secteur au développement social et économique. À l'heure actuelle, beaucoup de pays manquent cruellement de statistiques de base sur le tourisme. Il existe peu d'informations sur la manière dont les différentes composantes du tourisme participent chacune à l'effet global, dont leur contribution se répartit et dont celle-ci pourrait être accrue. Compte tenu de la quantité considérable de données nécessaire à l'évaluation des agrégats relatifs à l'offre et à la demande, il reste difficile de bien ventiler les données disponibles pour évaluer comment les effets économiques varient en fonction du type de touriste, du type de tourisme ou de la structure du secteur. Il existe une pénurie de statistiques ventilées par sexe sur les activités touristiques et les flux de commerçants transfrontaliers (sous-catégorie des touristes d'affaires) ne sont pas mesurés de manière cohérente sur le continent. Les efforts visant à mesurer précisément les effets de la politique touristique sont aussi entravés par le fait que ce secteur n'est pas reconnu comme une branche dans la comptabilité

\* Voir le *Rapport 2017 sur le développement économique en Afrique : Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive*, chap. 2 et 4.

économique normalisée. D'où la nécessité pour les pouvoirs publics de recueillir de meilleures données, afin d'améliorer l'analyse du secteur du point de vue quantitatif et sur le plan de la politique économique.

### III. Références

CNUCED (2016a), *Rapport 2016 sur le développement en Afrique : Dynamique de la dette et financement du développement en Afrique*. Publication des Nations Unies. Numéro de vente : F.16.II.D.3, New York et Genève.

CNUCED (2016b), *Le Maafikiano de Nairobi, Des décisions aux actions : Vers un environnement économique mondial équitable et solidaire au service du commerce et du développement*. TD/519/Add.2, 5 septembre.

Intervistas Consulting (2014). *Transforming Intra-African Air Connectivity: The Economic Benefits of Implementing the Yamoussoukro Decision*. Bath, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

OMT (2016), *Faits saillants du tourisme*. Madrid. Disponible à l'adresse <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284418169> (consultée le 17 mars 2017).

---